

Florès, une PME face à la crise COVID-19

Comme beaucoup d'entreprises, Florès a été fortement impactée et l'est toujours par la crise du COVID-19. À quoi ressemble le quotidien d'une PME en déconfinement ?

Avec l'annonce du confinement et les mesures gouvernementales, de **nombreuses missions se sont arrêtées ou décalées**.

Le recours au **chômage partiel** a permis de faire face à cette période de confinement afin d'adapter notre charge de travail à la réalité de terrain. La période de confinement n'a pas été vécue de la même manière pour tous : entre inquiétudes, activité partielle, organisation entre vie privée et professionnelle, temps retrouvé pour des loisirs, décalage de mission, etc.

Depuis le 11 mai, Florès a de nouveau adapté son activité et son organisation pour permettre de poursuivre l'activité et les missions dans le **respect des mesures gouvernementales**.

PME en déconfinement : mise en place d'un protocole

Nous avons élaboré un **protocole de déconfinement interne** afin de clarifier les règles pour chacun et **assurer la sécurité de tous**. Il passe par 3 axes principaux :

- **1 / Rester autant que possible chez soi**. Florès pratiquait déjà le télétravail bien avant le confinement, ce n'est pas une nouveauté en soi, chacun a donc su s'y adapter assez facilement. Mais c'est surtout l'éloignement des collègues avec des interactions principalement à distance qui est devenu plus compliqué !
- **2 / Limiter et organiser la coactivité au bureau**. Il est parfois indispensable de se rendre au bureau pour des points internes, alors les pratiques ont été organisées : **attribution de postes de travail fixes** à chacun, **limitation du nombre de personnes en simultanée**, tenue d'un **registre des présence**, mise à disposition de **gel hydroalcoolique et de masques**, désinfection et **nettoyage régulier**, aération, prise de repas sur place interdite, etc. Autant de mesures contraignantes mais indispensables pour notre santé
- **3 / Assurer les déplacements nécessaires en adoptant les mesures de sécurité**. Afin de permettre la poursuite ou reprise des études, nous adaptons nos pratiques de réunions aux maîtres d'ouvrage : possibilité de mettre en place des **réunions par Visio** si le maître d'ouvrage en est équipé, ou déplacement sur site en respectant les **gestes barrières et le port du masque** si la configuration l'impose.

PME en déconfinement : organisation de la communication

La crise du COVID-19 a eu un impact fort sur les habitudes de communication et d'échanges.

D'abord, entre collègues

Les échanges informels au bureau ne sont plus d'actualité, les déplacements ensemble sont limités, les interactions sociales de manière générale sont réduites.

Alors pour continuer à échanger au sein de l'équipe et garder la dynamique de groupe qui est forte chez Florès, il a été mis en place des **canaux parallèles** :

- **Échanges téléphoniques impromptus** entre collègues, juste pour prendre des nouvelles.
- **Séances de discussions communes** en Visio sur le ressenti pendant le confinement.
- **Pot de départ en Visio**, confinement oblige…
- **Réunions d'équipes en Visio** pour mettre en pratique et développer notre agilité dans ces situations.
- Organisation d'un **séminaire d'équipe**, dès que la situation le permettra pour accueillir les nouvelles recrues comme il se doit et de se retrouver enfin tous ensemble.

Cette période compliquée nous permettra certainement d'**en sortir plus forts et soudés**, et de nous rendre compte de la chance que nous avons de pouvoir compter les uns sur les autres !

Ensuite, auprès des maîtres d'ouvrage

Les attentes, plannings et organisations du travail sont différents d'un maître d'ouvrage à l'autre. Nous avons beaucoup communiqué pendant cette période pour organiser avec chacun d'eux le déroulement de l'étude au mieux en fonction des contraintes de chacun.

Vous l'avez compris, **Florès se déconfine progressivement** pour se remettre en action sur toutes les missions qui nous sont confiées ! **D'ailleurs, nous venons de publier une vidéo qui résume cela très bien !**

A.P.